
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 14 novembre 2014 à 8 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Monique Vallée, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Marc Morin, directeur d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 8 h.

CA14 20 0633

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA14 20 0634

Période de questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Aucune personne ne s'est inscrite au registre.

10.03

CA14 20 0635

Fourniture et transport de sel de déglacage des chaussées - Compass Minerals

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 476 674,85 \$, taxes incluses, à Compass Minerals pour la fourniture et le transport de sel de déglacage des chaussées pour l'hiver 2014 - 2015, au taux unitaire de 75,38 \$, taxes en sus, par tonne métrique, selon l'entente d'achat 997692 négociée par la Direction de l'approvisionnement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1143413073

CA14 20 0636

Contrat au Groupe Sani-tech inc. - fourniture de casiers à l'Aquadôme - complexe aquatique Michel-Leduc

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 147 034,86 \$ taxes incluses pour la fourniture de casiers en polyéthylène haute densité à l'Aquadôme, complexe aquatique Michel-Leduc.

D'octroyer à Groupe Sani-tech inc. un contrat à cette fin au prix de sa soumission, soit au prix total de 147 034,86 \$ taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré un virement budgétaire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1146818028

CA14 20 0637

P.I.I.A. - bâtiment résidentiel multifamilial de 12 étages sur le lot 5306851 (boulevard Angrignon)

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accepter avec conditions les documents soumis en vertu des dispositions du règlement LAS-0014 sur les P.I.I.A. afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de type "multifamilial" de douze (12) étages et comportant cent cinquante (150) logements sur le lot 5 306 851 (boulevard Angrignon) en complément du permis émis PC-30202.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des conditions suivantes :

1. que les terrains adjacents situés sur le boulevard Angrignon soient nettoyés à la fin du chantier de construction du 1771, boulevard Angrignon;
2. que le constructeur assume les frais de la demande de dérogation mineure effectuée par Les Habitations les Trinitaires;
3. qu'un montant de 60 000 \$ soit placé en fidéicommiss pour couvrir les ajustements prévus dans les cuisines.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1142365065

CA14 20 0638
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 8 h 05.

Adoptée à l'unanimité.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 décembre 2014.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement